



**Ville de
Fleury-
Mérogis**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois mars, à vingt heures dix-huit minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est rassemblé en mairie de Fleury-Mérogis, sous la présidence de Olivier Corzani, Maire

Date de convocation : 25/02/2025
Date d'affichage : 25/02/2025
En exercice : 30
Présents : 19
Votants : 27

Présents : Olivier Corzani, Roger Perret, Espérance Niari, Alice Fuentes, Yves Guettari, Danielle Moisan, Nourredine Medouni, Isabelle Durand, Ghyslaine Laruelle, Annie Marçais, Christian Darras, Martine Goessens, Jeannette Otto, Laurent Doiselet, Marie-Gisèle Belzine, Tiphaine Valdeyron, Hichame Oubba, Saty Tall, Albert Lavenette
Ont donné pouvoir : Ruddy Sitcharn pouvoir à Espérance Niari, Maria Bernardo pouvoir à Danielle Moisan, Didier Gaba pouvoir à Yves Guettari, Ruddy Gastrin pouvoir à Nourredine Medouni, Aline Thiol pouvoir à Isabelle Durand, Mélanie Barbou pouvoir à Roger Perret, Julien Corzani pouvoir à Olivier Corzani, Sophia Mejri pouvoir à Alice Fuentes
Absents : Sami Toumi, Mahamadou Sacko, Madiouma Tandia
Secrétaire de séance : Nourredine Medouni

Les décisions du Maire

121-2024 – Intégration éligibilité bonus territoire CTG

122-2024 – Convention avec la région Ile de France pour la mise en place de tickets loisirs afin de bénéficier des activités dans toutes les bases de loisirs d'Ile de France

123-2024 – Prestation d'assurance garantissant ses responsabilités et les risques annexes allotis en 4 lots pour un montant total 35 486.20 €

124-2024 – Signature d'un avenant de prolongation avec la société Récréation pour un montant de 4680 € TTC

125-2024 – Convention de partenariat en faveur de l'économie circulaire, de la sobriété énergétique et de lutte contre l'illectronisme

126-2024 – Convention avec Média Zèbres pour des ateliers de médiation animale avec les enfants des crèches et RPI pour un montant de 3 300 €

127-2024 – Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de services publics dans une coque vide en pied d'immeuble – avenant n°1 pour un montant de 20 520 € TTC

128-2024 – Convention avec l'école des Beaux-Arts de Paris pour le soutien des jeunes artistes - filière Fresque et art en situation

129-2024 - Convention avec Monsieur Lucas Bouan TSOBGNY artiste diplômé de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts

130-2024 – Prestation d'assurance garantissant ses responsabilités et les risques annexes pour 4 lots d'un montant de 37 844.20 € TTC

2025

01/2025 - Contrat de cession de droit pour la diffusion du film « Wall-E » dans le cadre de la saison culturelle le 5 avril 2025 pour un montant de 286.96 € TTC

02/2025 - Marché de travaux pour l'aménagement de services publics dans une coque vide en pied d'immeuble. N° 23T01 - lot 3 Electricité CFO-CFA. Avenant N°2.

03/2025 - Convention de prestation avec le réseau MOM'ARTE dans le cadre de la semaine des premiers pas pour un montant de 3530 €

04/2025 - Convention de partenariat avec le Théâtre de Brétigny dans le cadre du spectacle à l'envers

05/2025 - Convention avec les pionniers de France pour une formation BAFA du 15 au 22 février 2025 pour un groupe de 2 personnes pour un montant de 9980 €

06/2025 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025

07/2025 - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025

08/2025 – Signature d'un contrat de mission de maîtrise d'œuvre avec OSMOSE concernant la rénovation du terrain en gazon synthétique Lascombe

09/2025 - Marché public de la refonte du site web de la commune de Fleury-Mérogis – Notification.

10/2025 - Convention pour l'animation d'un atelier et du ciné-débat pour la diffusion du film « Mignonnes »

11/2025 – Convention avec Lamprys Productions dans le cadre de la saison culturelle « Au Secours sauvons la Terre » pour un montant de 9 896.75 € TTC

Le compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

1 - Rapport d'orientation budgétaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Prend acte du débat d'orientation budgétaire et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire du budget principal de la commune de Fleury-Mérogis pour l'année 2025 joint à la présente délibération

2 - Acquisition à l'euro symbolique des voiries achevées de la ZAC des Radars

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve l'acquisition auprès de la ville de Grigny des terrains cadastrés section AA-0116 d'une surface de 17 352 m², AA-0119 d'une surface de 1 565 m², AA-0122 d'une surface de 14 m² et AA-0123 d'une surface de 4 373 m², moyennant le prix d'Un (1) EURO hors taxe, hors droits.

Autorise le Maire ou son délégataire à signer la promesse de vente à intervenir, l'acte de vente et tous les actes ou documents nécessaires à la concrétisation de ces acquisitions.

3 - Retrait de la délibération 44/2024 du 18 novembre 2024 soumettant les divisions foncières au régime de la déclaration préalable

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Retire de la délibération du conseil municipal n°44/2024 du 18 novembre 2024 soumettant à déclaration préalable au titre de l'article L.115-3 du code l'urbanisme, les divisions foncières volontaires des propriétés foncières, et d'en préciser les conditions.

4 - Actualisation des tarifs municipaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte à compter du 1^{er} mars 2025 les tarifs ci-dessous

Précise que le tarif repas pour les agents sera de 5€ et qu'il est créé un tarif équivalent pour les enseignants travaillant dans les écoles de la commune.

Dit que les recettes seront prévues au budget de la commune

RESTAURATION ADULTE	
AGENTS COMMUNAUX	5,00 €
AUTRES PERSONNES	6,00 €
ENSEIGNANTS	5,00 €

Séance levée à 21 h 16

Le secrétaire de séance
Nourredine Medouni

Le Maire
Olivier Corzani